

Mai | Juin | Juillet 2019

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
22



INAUGURATION : STADE MUNICIPAL

p.10



STADE MUNICIPAL JEAN GIRALDOU



p.4

Budget

p.18

Cœur de ville

p.19

Château

p.20

Festival

MAI

Mercredi 8 mai 2019

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Monument aux Morts, 11h15
Proposée par la municipalité, l'Association Nationale des Ancien Combattants et amis de la Résistance (ANACR), la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maric et Tunisie (FNACA) et le Souvenir Français.

Samedi 11 mai 2019

INAUGURATION DU STADE JEAN GIRALDOU

Stade Jean Giralidou, 11h00
Proposée par la municipalité et le Racing Club Salvetat Plaisance (RCSP)

Du 9 au 14 mai 2019

EXPOSITION DE PEINTURE

Espace Boris Vian
Plus d'infos p.26
Proposé par Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud et la municipalité

Samedi 18 mai 2019

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE

TREMPIN MUSICAL
Espace Boris Vian
Concours musical destiné à la découverte de jeunes talents
Spectacle ouvert au public, entrée libre
Plus d'infos p.20
Proposé par la municipalité

Dimanche 19 mai 2019

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre J.P. Laurens
Espace Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 24 mai 2019

SOIRÉE ROCK

Espace Boris Vian, 21h30
Entrée 8 € avec une boisson offerte et le vestiaire gratuit.
Proposé par l'association Rock N Roll Studio

Samedi 25 mai 2019

BODEGA AMICALE RUGBY

Stade Jean Giralidou
Proposée par l'amicale des joueurs de rugby

Samedi 25 mai 2019

THÉÂTRE

Espace Boris Vian, 21h00
« Un temps de chien » de Brigitte Buc
Entrée : tarif normal 6 €, tarif spécial 4 €
Proposé par la compagnie de l'Olive

Lundi 27 mai 2019

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Commémoration avec lâché de colombes au monument aux Morts, suivie d'une diverses animations à l'espace Boris Vian
Proposée par l'Association Nationale des Ancien Combattants et amis de la Résistance (ANACR) et la municipalité

Du 31 mai au 8 juin 2019

FESTIVAL DE THÉÂTRE ENFANTS ET ADULTES

Espace Boris Vian
Proposé par l'association Atelier Jeune Théâtre

MAI

Samedi 1 juin 2019

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE

CINÉMA PLEIN AIR
Stade municipal, 22h00
Plus d'infos p.21
Proposé par la municipalité

Dimanche 9 juin 2019

VIDE-GRENIERS

Place Jean Ferrat, de 8h00 à 18h00
Proposé par l'association Atout Cœur

Samedi 15 juin 2019

KERMESSE DES ÉCOLES

Ecole Condorcet, de 15h à 19h
Proposé par l'association MC2

Dimanche 16 juin 2019

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30
Avec l'orchestre Belle K'Danse
Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 21 juin 2019

THÉÂTRE

Espace Boris Vian, 19h30
Comédie musicale « L'agence Mary Poppins » suivie d'une adaptation du film « Breakfast club » - 2 spectacles : 7 € - Plus d'infos p.23
Proposés par l'association Muzic'All

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place Jean Jaurès, dès 19h30
Plus d'infos p.23
Proposée par la municipalité

Samedi 22 juin

KERMESSE DES ECOLES

De 15h à 18h30 à l'école des 3 Chênes
Proposée par l'association P.E.LU.CHE

Samedi 22 juin

KIFEKOI

Espace Boris Vian, de 10h00 à 18h00
Plus de 80 exposants réunis en un même lieu
Plus d'infos p.22
Proposé par l'association des commerçants, artisans et professions libérales

Dimanche 23 juin 2019

CONCERT DE MUSIQUE

Espace Boris Vian
Entrée libre- Plus d'infos p.22
Proposé par l'école de musique de La Salvetat Saint-Gilles

Dimanche 23 juin 2019

VIDE GRENIERS

Parking du Collège Galilée, de 8h00 à 18h00
Proposé par le Racing Club Salvetat Plaisance

Mercredi 26 juin 2019

FÊTE DU JEU

Espace Boris Vian
Ouvert à tous, entrée libre
Proposée par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Centre de loisirs le Cézerou

Samedi 29 juin 2019

GALA DE DANSE

Plus d'infos p.26
Espace Boris Vian
Proposé par l'association Salvetat Danse

JUILLET

Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet 2019

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCENE

Plus d'infos p.21
Proposé par la municipalité

Dimanche 14 juillet

COMMÉMORATION

Monument aux Morts, 11h15
Proposée par la municipalité, l'Association Nationale des Ancien Combattants et amis de la Résistance (ANACR), la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et le Souvenir Français

NOUVELLES ACTIVITES

Élevage de chihuahuas

Les chihuahuas du jardin d'Eden
Madame Léna Bacqueville
06 70 41 36 11
baccyn@yahoo.fr

Organisation de mariage et événements familiaux

La Fête de vos rêves
Sylvie Seguela
06.74.43.97.44
www.lafetedevosreves.fr
lafetedevosreves@gmail.com

Service à la personne :

02 - 10 Avenue des Hospitaliers
Jérôme PICQ
07 60 33 34 84
Jerome.picq@o2.fr

Contrôle Technique

Contrôle Technique La Salvetat Saint-Gilles
7 Avenue Léonard De Vinci
05 61 06 44 45
http://www.controle-technique-lasalvetat-rdv.fr/



Infos relatives aux événements proposés par la municipalité à retrouver sur Facebook et mise à jour des événements de la commune sur le site internet.

Directeur de publication : M. François ARDERIU.
Comité de rédaction : Nathalie JOCKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES.
Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com - Création/Impression : Microsophia



VIE MUNICIPALE

- 3 Editorial du Maire
- 4 Comptes rendus du Conseil Municipal
- 7 Orientation Budgétaire 2019
- 9 Conseil Municipal des jeunes
- 10 Inauguration stade
- 10 Visite scolaire à la Mairie

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 11 Projet Stop aux déchets
- 11 Retour débat citoyen
- 11 Nouveau citoyen français
- 11 Election
- 12 La journée des femmes
- 13 Le Pétanque Club
- 13 Concert « Back to Motown »
- 14 Jean Touzeau nous a quittés
- 14 Association Sportive de Taekwondo
- 15 Aéromodélisme
- 15 Eléction européennes
- 16 Chiens tenus en laisse
- 16 Retour sur la soirée Rock 2019
- 16 Ecole de Musique

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 17 Etat des travaux
- 18 Coeur de ville
- 19 Urbanisme
- 19 Journée du mécénat

SORTIR & BOUGER

- 20 Spécial Festival
- 22 LE KIFEKOI 2019
- 22 Club de l'amitié
- 22 Maison des Jeunes et de la Culture
- 22 Les dates de l'école de musique
- 23 « Mary Poppins » sur scène !
- 23 Fête de la musique
- 23 Compagnie de Théâtre LE PRÉAU
- 24 La Folie des années 80
- 24 Olympiades
- 25 Activités seniors à Bouconne
- 26 Colombophilie
- 26 Le cyclo salvetain à l'assaut des Pyrénées
- 26 Salvetat danse
- 26 Exposition du LEC

TRIBUNE LIBRE

- 27 Expression Libre



Chers concitoyens,

A l'heure du Débat d'Orientation Budgétaire, qui se déroule, comme tous les ans, quelques semaines avant le vote du Budget, il est temps de faire le premier bilan sur la situation financière de l'année écoulée. Ainsi pour l'exercice 2018, les résultats sont toujours encourageants, comme l'attestent les faits marquants suivants :

- **Plus de 500 k€ pour les excédents** de fonctionnement et d'investissement cumulés.
- **Une maîtrise totale des dépenses de gestion**, où la hausse naturelle des dépenses de personnel a été complètement compensée par la baisse des dépenses à caractère général (fournitures et achats divers, prestations de service, énergie, eau, carburant...).
- Toujours **un fort niveau d'investissement avec 1,2 M€ de dépenses** consacrées aux équipements de notre commune.
- Un encours de **la dette par habitant qui passe de 520 € en 2017 à 506 € pour 2018**, sachant que la moyenne des communes identiques à La Salvetat se situe à 849 €/habitant.

Notre travail au quotidien, pour d'une part réduire les dépenses courantes et d'autre part offrir de nouveaux services et équipements aux Salvétains, porte ses fruits. Cet équilibre budgétaire se traduira directement, lors de l'adoption du Budget 2019, par une non-augmentation des taux de fiscalité locale ainsi que de la tarification des services, tous deux inchangés depuis le début de mandat. C'est un choix politique réfléchi et réaliste, cohérent avec le « Bien Vivre » que nous défendons, qui participe au maintien du « pouvoir d'achat » des contribuables et des usagers des services publics municipaux. Et nous espérons que vous êtes sensibles à cet effort de gestion.

Cette période de l'année est aussi l'occasion de rappeler le rendez-vous électoral du 26 mai prochain, où nous invitons chacun d'entre vous à exercer son devoir de Citoyen lors des élections européennes.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire
François ARDERIU

La citation à retenir

« Le choix en politique n'est pas entre le bien et le mal, mais entre le préférable et le détestable. »

Les étapes de la pensée sociologique de Raymond Aron



Comptes rendus du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet www.lasalvetat31.fr

18 Décembre 2018

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

46-2018 du 6 novembre :

Avenant n°1 au marché n° 2016-PS-009 pour toutes les périodes confondues 2018 à 2021 – Gestion et animation des ALAE, de l'ALSH et du CLAS – LEO LAGRANGE SUD-OUEST

Montant initial du marché	639 163,75 € TTC
Montant de l'avenant	131 519,63 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	21 %
Montant du nouveau marché	770 683,38 € TTC

46-2018 du 6 novembre :

Prêt relais avec la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées. L'objet du prêt relais est destiné à préfinancer les subventions accordées par la Région Occitanie et la TVA concernant la rénovation du château Raymond IV.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant	500 000,00 €
Taux fixe	0,80 %
Durée	24 mois
Remboursement du capital	En une fois
Frais de dossier	500,00 €

2. AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET 2019



L'article L.1612-1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits. Montant budgétisé 2018 : 2 554 678,7 € (x 25 %) = 638 669,64 € (opérations réelles sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette »).

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, de l'autoriser à faire application de cet article pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT	25%
20	Immobilisations incorporelles	179 176,00 €	44 794,00 €
21	Immobilisations corporelles	673 891,57 €	168 472,89 €
23	Immobilisation en cours	1 701 611,00 €	425 402,75 €
TOTAL GÉNÉRAL		2 554 678,57 €	638 669,64 €

Monsieur le Maire précise que les crédits votés seront repris au budget primitif 2019.

CONTRE : 2 (Mrs CHAGNIOT et CESSÉS), POUR : 20

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA DRAC OCCITANIE – CHATEAU RAYMOND IV

4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL – CHÂTEAU RAYMOND IV

5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHÂTEAU RAYMOND IV



Monsieur le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Occitanie, du Conseil Régional, et du Conseil Départemental.

Le projet concerne les travaux d'urgence de stricte conservation sur le Château Raymond IV, qui ont été évalués comme suit :

DÉPENSES	TRANCHE 2019	TRANCHE FERME 2018	TRANCHE OPTIONNELLE 2018	TOTAL GÉNÉRAL HT
Total opération	516 630,00 €	543 688,00 €	166 666,00 €	1 226 984,00 €
Honoraires 9,88%	51 042,00 €	53 717,00 €	16 466,00 €	121 225,00 €
Imprévus	50 000,00 €	50 000,00 €	15 993 €	115 993 €
TOTAL GÉNÉRAL	617 672,00 €	647 405,00 €	1 99 125,00 €	1 464 202,00 €

** Tableau corrigé sur les intitulés suite aux remarques levées au conseil.

POUR : 21, CONTRE : 1 (Mr CESSÉS)

6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL BIBLIOTHÈQUE « George Sand »



Monsieur le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du département de la Haute-Garonne.

Le projet concerne la bibliothèque « George Sand ».

Les travaux ont été évalués comme suit :

DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Aménagement d'un velux et toiture	16 190,00 €	19 428,00 €
Fourniture et pose d'un rideau d'air chaud	1 225,00 €	1 470,00 €
Système de détection d'intrusion et contrôle d'accès	3 742,00 €	4 490,00 €
TOTAL	21 157,00 €	25 388,00 €

Voté à l'unanimité



7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LES ÉCOLES



Monsieur le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du département de la Haute-Garonne.

Le projet concerne les deux groupes scolaires :

Groupe scolaire du Château d'Eau : Travaux de menuiserie, d'électricité, de mise en peinture et revêtement des sols, fourniture et pose de faux plafonds, rénovation de l'éclairage

Groupe scolaire des Hauts de St Gilles : Travaux de menuiserie, d'électricité, de chauffage climatisation, aménagements extérieurs, travaux à la cuisine satellite.

Les travaux ont été évalués comme suit :

PROJETS	MONTANT HT	MONTANT TTC
Groupe scolaire Château d'Eau	123 290,00 €	147 948,00 €
Groupe scolaire Hauts de St Gilles	83 237,00 €	99 884,00 €
TOTAL DÉPENSES	206 527,00 €	247 832,00 €

Voté à l'unanimité

8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2019 POUR LES ÉCOLES

Certains travaux prévus au Budget Primitif de 2019 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet qui pourrait être présenté est :

Groupe scolaire du Château d'Eau : Travaux de menuiserie, d'électricité, de mise en peinture, revêtement des sols, fourniture et pose de faux plafonds, rénovation de l'éclairage

Groupe scolaire des Hauts de St Gilles : Travaux de menuiserie, d'électricité, de chauffage climatisation, aménagements extérieurs, travaux à la cuisine satellite.

Le plan de financement serait le suivant :

PROJETS	MONTANT HT	MONTANT TTC
Groupe scolaire Château d'Eau	123 290,00 €	147 948,00 €
Groupe scolaire Hauts de St-Gilles	83 237,00 €	99 884,00 €
TOTAL DÉPENSES	206 527,00 €	247 832,00 €
TOTAL RECETTES	281 334,00 €	337 601,00 €

Voté à l'unanimité

9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2019 POUR L'ESPACE BORIS VIAN



Certains travaux prévus au Budget Primitif de 2019 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet qui pourrait être présenté est : travaux de chauffage, de ventilation, d'électricité, de mise en peinture au sein de l'espace Boris Vian et travaux énergétiques.

Le plan de financement serait le suivant :

BATIMENT BORIS VIAN	MONTANT HT	MONTANT TTC
TOTAL DÉPENSES	281 334,00 €	337 601,00 €
Aide DETR 60%	168 800,00 €	202 560,00 €
Autofinancement Mairie	112 534,00 €	135 041,00 €
TOTAL RECETTES	281 334,00 €	337 601,00 €

Voté à l'unanimité

10. PARTICIPATION AU GROUPEMENT D'ACHAT ÉLECTRICITÉ PORTÉ PAR LA COMMUNE DE LEGUEVIN



Mr le Maire rappelle qu'en 2015, la commune dans le cadre d'un groupement d'achat avec les communes de Lévigac et La Salvétat-Saint-Gilles a engagé une procédure visant à désigner un fournisseur en électricité pour une durée de 3 ans.

C'est ainsi que la société DIRECT ENERGIE est devenue le fournisseur de la commune jusqu'au mois d'avril prochain.

Il convient en conséquence de lancer une nouvelle procédure, sachant que seraient associées à la commune de Léguevin qui serait coordonnateur de commande, les communes de La Salvétat-Saint-Gilles, Lévigac et Fontenilles.

M. le Maire expose au conseil municipal le projet d'appel d'offre ouvert pour la mise en place d'un marché de fourniture d'électricité impliquant les communes de La Salvétat Saint Gilles, Lévigac, Fontenilles et le coordonnateur de commande Léguevin.

Article 1er - Définition de l'étendue du besoin à satisfaire

M. le Maire énonce les caractéristiques essentielles de ce programme :

Les objectifs du marché : « fourniture et acheminement d'électricité » sont les suivants :

- Optimiser le budget global du marché de « fourniture et d'acheminement d'électricité », qui inclut le prix de la molécule, du transport, de la distribution et les prestations commerciales associées.

- Dynamiser les fournisseurs dans un contexte de libre concurrence du marché de l'électricité afin de répondre aux enjeux économiques de la collectivité tout en conservant une réactivité et une qualité de service.

- Améliorer les outils de gestion, de suivi et de facturation afin d'obtenir une meilleure lisibilité et une capacité d'actions sur les volumes consommés et de réduire les coûts de gestion.

Article 2 - Le montant prévisionnel du marché

M. le Maire indique que compte tenu de l'impossibilité d'apprécier précisément la quantité d'énergie qui sera fournie, l'appel d'offre ouvert sera conclu sans minimum ni maximum.

Article 3 - Procédure envisagée

M. le Maire précise que la consultation revêt la forme d'un appel d'offres ouvert dans les conditions prévues au code des marchés publics.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à :

- engager la procédure de passation du marché public,
- donner mandat au coordonnateur de commande afin qu'il puisse recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour la mise en place d'un marché de fourniture et acheminement de l'électricité et dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus,

- signer le ou les marché(s) à intervenir,

- signer avec la société UNIXIAL, 3 Chemin des Rullets - 31180 SAINT GENIES BELLEVUE, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour aider la commune à monter le cahier des charges, lancer la consultation et procéder à l'analyse des offres.

Le montant de la prestation arrêté pour la commune de La Salvétat St Gilles serait de 1 900 € HT.

Voté à l'unanimité



11. ÉCOQUARTIER CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS : DÉNOMINATION DE DEUX NOUVELLES VOIES

Mr le Maire propose de nommer les deux nouvelles rues de l'éco-quartier Camp Loung, avenue des italiens :

- Voie 1 : rue Geneviève de Gaulle - Anthonioz
- Voie 2 : rue Lucie Aubrac en continuité de l'existante
- Voie 3 : rue Danielle Casanova

Voté à l'unanimité

12. MOTION RELATIVE AUX COMPTEURS LINKY



Mr le Maire expose :

En application de la loi du 10 février 2010, le gestionnaire du réseau d'énergie ENEDIS, procède au déploiement des nouveaux compteurs LINKY sur l'ensemble du territoire national. Sur la commune de La Salvetat Saint Gilles, l'installation de ces nouveaux compteurs devrait débuter en février 2019.

La pose de ces nouveaux compteurs soulève de très nombreuses interrogations notamment d'ordre financier car les économies que pourraient en attendre les consommateurs restent à justifier, mais également sur la protection de la vie privée et sur les conséquences qui pourraient résulter de la divulgation par l'opérateur des données personnelles collectées via le compteur. Enfin, les éventuels risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques émis par ces compteurs communicants suscitent de l'inquiétude.

S'il ne relève pas de la compétence d'une commune d'autoriser ou d'interdire l'installation des compteurs électriques chez les abonnés, le conseil municipal de La Salvetat St Gilles se doit de tenir compte des inquiétudes exprimées par ses administrés.

Il est demandé à la société ENEDIS de s'engager par écrit auprès de chacun de ses abonnés salvetains :

- de la non-répercussion du surcoût que la pose de ces nouvelles installations pourrait entraîner sur les fournisseurs d'énergie et par voie de conséquence sur les tarifs de l'électricité,
- du strict respect des règles édictées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en accord avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en matière de collecte de données afin de prévenir tous risques d'intrusion dans la vie privée,
- d'une parfaite conformité des niveaux d'émission de leurs installations aux normes en matière d'exposition aux champs électromagnétiques.

Il est demandé à ENEDIS de laisser libre choix à ses abonnés :

- d'accepter ou de refuser l'accès à leur logement ou propriété,
- d'accepter ou de refuser la pose d'un compteur de type LINKY à leur domicile,
- de respecter leur choix, étant entendu que tout a été mis en œuvre pour que le consentement de l'abonné soit parfaitement libre, éclairé et spécifique.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver cette motion relative aux compteurs LINKY.

Voté à l'unanimité

21 Mars 2019

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

48-2018 du 11 décembre :

Lettre de commande de prestation de service pour la capture, le ramassage et l'enlèvement des animaux et convention de fourrière pour les animaux errants – TAXIMO et SPA de Toulouse - A.T.P.A

- Base d'un forfait annuel pour la capture, le ramassage, l'enlèvement et transport des animaux par TAXIMO :

forfait annuel qui couvre 5 interventions	600,00 € TTC
Au-delà de 5 interventions	120,00 € TTC par action

- Paiement annuel à la SPA de Toulouse – ATPA à titre de participation : cotisation s'élevant à 0,30 € par habitant. Cette cotisation sera révisée au 1er janvier de chaque année suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

La commune participe également au frais vétérinaire (identification et stérilisation) à hauteur de 50 % du coût soit 27,50 € par chat.

La durée des marchés est de trois ans. Ces marchés seront renouvelables par tacite reconduction.

Travaux d'urgence de stricte conservation du château Raymond IV de la Salvetat Saint Gilles

Avenant n°1 au marché n° 2018 T-001

NUMÉRO DE LA DM	LOT	ENTREPRISE	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ	MONTANT DE L'AVENANT	% D'ÉCART INTRODUIT PAR L'AVENANT	MONTANT DU NOUVEAU MARCHÉ
4-2019 du 18 janvier	LOT 1	SAS BOURDARIOS	801 939,10€ TTC	7 185,47 € TTC	0,90 %	809 124,57€ TTC
5-2019 du 1 ^{er} février	LOT 2 Charpente	RODRIGUES-BIZEUL	347 814,51€ TTC	7 185,47 € TTC	0,90 %	809 124,57€ TTC
6-2019 du 1 ^{er} février	LOT 3 Couverture	RODRIGUES-BIZEUL	210 820,60€ TTC	-41 239,15€ TTC	-19,56 %	169 581,45€ TTC

La DM 6-2019 du 1er février correspond à la livraison gratuite de Tuile et de briques par la société TERREAL.

7-2019 du 1er février :

Convention de partenariat entre l'association Arbres et Paysages d'Autan et la mairie de La Salvetat Saint Gilles.

Participation financière d'un montant de 1 500,00 € pour l'année 2019.

Le montant est révisable après chaque Assemblée Générale de l'association.



11-2019 du 28 février :

Consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de jardins familiaux comprenant un bâtiment communautaire et plusieurs abris bois à La Salvetat Saint Gilles – Atelier ATP

Honoraires correspondants aux éléments de mission suivants :

Montant des travaux estimés	200 000,00 € HT soit	240 000,00 € TTC
Montant des honoraires 10 %	20 000,00 € HT soit	24 000,00 € TTC

2. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Voir l'article ci-après

POUR : 25, CONTRE : 2 (Mme FALIERES et Mr CESSSES)

3. CONVENTIONS RELATIVES A LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'URBANISATION SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'urbanisation avenue du château d'eau, sur l'emprise de la route départementale RD 42, il est proposé de signer deux conventions avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne définissant les conditions administratives, techniques et financières de l'opération.

– Convention à partir de l'impasse de la Beauce à la rue du château d'eau avec la réalisation d'un giratoire, de pistes cyclables (2 sens), de trottoirs accessibles normalisés, de quais de bus et d'aménagements sécurisés (plateaux traversants et passages protégés surélevés)

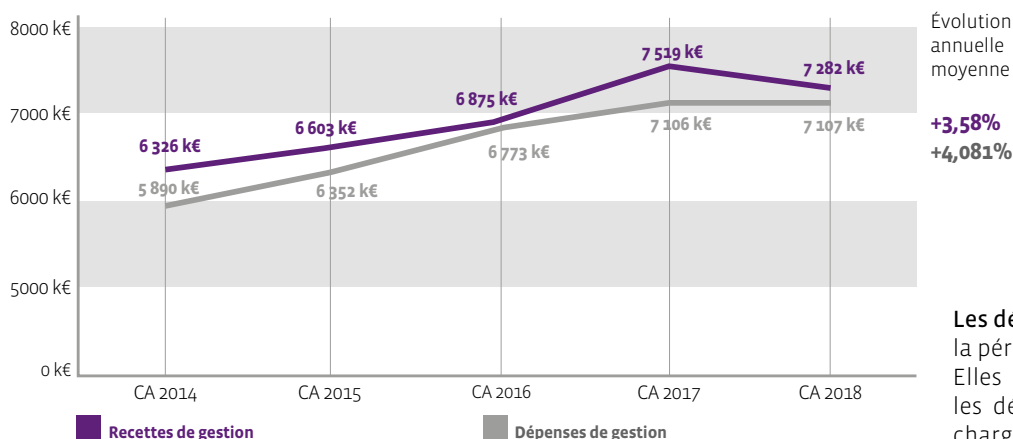
– Convention à partir de la rue du château d'eau à la rue de l'avenir avec la réalisation de pistes cyclables (2 sens), de trottoirs accessibles normalisés, de plateaux traversants.

Voté à l'unanimité

Rapport/Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ou Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

La Salvetat Saint Gilles



Compte tenu des tendances des recettes et des dépenses de gestion constatées, un effet de ciseaux peu prononcé se dégage en 2016 puis à nouveau en 2018.

Avec l'évolution favorable des recettes et la maîtrise de certaines dépenses de gestion, cet effet de ciseaux se desserre en 2017 par rapport à 2016 (et ce, hors recettes exceptionnelles).

Les recettes de gestion augmentent de 3,58% sur la période.

Cette évolution est liée à la dynamique des bases fiscales sur la période (produit des contributions directes en évolution de +3,52%) et de l'accroissement de population dont bénéficient les dotations et participations.

Les dépenses de gestion sont en hausse sur la période (+4,81% par an en moyenne).

Elles sont essentiellement portées par les dépenses de personnel (+6,17%) et les charges à caractère général (+3,55%).

Les dépenses de personnel n'augmentent que de 2,5 % entre 2017 et 2018 !

Les dépenses à caractère général quant à elles diminuent de 4,4 % entre 2017 et 2018 ! Globalement les dépenses de gestion ont augmenté d'environ **0,014 %** entre 2017 et 2018

Les charges à caractère général ont été bien maîtrisées en 2018 à un niveau inférieur à 2016.



Strate de population : 5000 à 10000 habitants hab.	CA 2017 (€ / hab) 7687 hab.	CA 2018 (€ / hab) 8193 hab.	Évol	Strate (€ / hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
RECETTES DE GESTION	9718,12 €	888,84 €	-9,1%	nd	nd	nd
Dont impôts et taxes (R73)	528,07 €	476,58 €	-9,8%	559 €	-57 €	-10,15 %
dont contributions directes	403,45 €	390,30 €	-3,3%	471 €	-74 €	-15,72 %
Participations (R74)	337,20 €	307,29 €	-8,9%	Nd	Nd	Nd
DGF	174,26 €	178,81 €	+2,6%	157 €	20 €	12,54 %
DÉPENSES DE GESTION	924,48 €	867,44 €	-6,2%	nd	nd	nd
Charges à caractère général (D011)	327,38 €	293,54 €	-10,3%	244 €	67 €	27,45 %
Personnel (D012)	504,54 €	485,09 €	-3,9%	525 €	-30 €	-5,76 %
Autres charges (65)	84,46 €	82,01 €	-2,9%	Nd	Nd	Nd
Dont 655	38,99 €	39,83 €	+2,9%	33 €	6 €	17,96 %
Dont 657	0 €	30,59 €	ns	68 €	-53 €	-77,53 %
ÉPARGNE DE GESTION	53,64 €	21,40 €	-61,1%	201 €	-164 €	-81,38 %
Frais financiers	8,03 €	5,41 €	-32,6%	52 €	-46 €	-87,16 %
Résultat financier & exceptionnel	82,80 €	12,06 €	-85,4%	nd	nd	nd
ÉPARGNE BRUTE	128,40 €	28,05 €	-78,2%	179 €	-101 €	-56,34 %
Remboursement du capital de la dette	48,26 €	43,21 €	-10,5%	95 €	-49 €	-51,85 %
ÉPARGNE DISPONIBLE (CAF)	80,14 €	-15,16 €	-118,9%	84 €	-52 €	-61,4 %

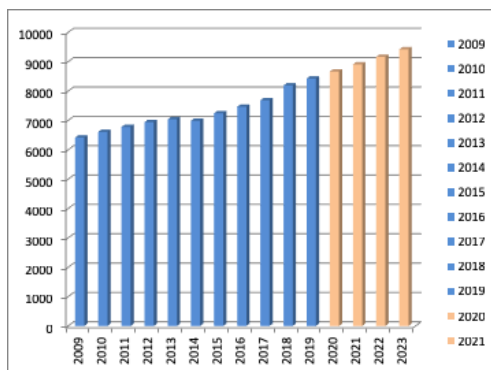
Les recettes de gestion sont globalement inférieures à la strate nationale, les dépenses de personnel sont inférieures alors que les charges à caractère général sont supérieures à la strate pour la commune. Les soldes d'épargne restent inférieurs à la strate.

Strate de population : 5000 à 10000 habitants hab.	CA 2017 (€ / hab) 7687 hab.	CA 2018 (€ / hab) 8193 hab.	Évol	Strate (€ / hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS D16)	482,56 €	146,41 €	-69,7%	Nd	Nd	nd
Dépenses d'équipement brut	482,56 €	146,41 €	-69,7%	265 €	50 €	18,76 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS R16)	91,05 €	122,28 €	+34,3 %	nd	nd	nd
Subventions	50,30 €	57,55 €	+14,4 %	57 €	-3 €	-5,76 %
EMPRUNT	195,13 €	61,03 €	-68,7%	85 €	43 €	50,36 %
ENDETTEMENT	520,90 €	506,54 €	-2,8 %	842 €	-329 €	-39,02 %
DETTE / ÉPARGNE	4,1	18,1		4,7	6,36	135,17 %
FISCALITÉ						
Base TH	1360,35 €	1313,90 €	-3,4 %	1284 €	54 €	4,17 %
Base FB	798,85 €	766,82 €	-4,0 %	1194 €	-412 €	-34,46 %
Base FNB	0,92 €	0,90 €	-2,5 %	14 €	-13 €	-93,49 %
Base CFE	0 €	0 €		0€	0	
Taux TH	17,94 %	17,94 %		15,5 %	2,89 %	19,21 %
Taux FB	19,74 %	19,74 %		21,23 %	-1,49 %	-7,04 %
Taux FNB	159 %	159 %		59,55 %	99,45 %	167,02 %

Les dépenses d'investissement sont en moyenne supérieures à la strate nationale et l'endettement global reste inférieur à la strate pour la commune malgré le recours à l'emprunt supérieur en 2017.

Évolution de la population depuis 2009

Les chiffres des cellules de couleur rosé sont des estimations reprenant la même augmentation pour les futures années que celle de cette année par rapport à l'année dernière (+ 2,84 %)
Les chiffres présentés sont hors recensement !





Dégrèvement de la taxe d'habitation suivant les règles suivantes :

- Le dégrèvement sera progressif sur 3 ans pour 80% des foyers :
30% en 2018, 65% en 2019 (les 30% de 2018 augmentés de 35% supplémentaires en 2019), 100% des foyers en 2020.
- Les bénéficiaires de ce dégrèvement sont les personnes seules et les couples disposant d'un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur aux seuils respectifs de 27 000 euros et 43 000 euros.

Un dégrèvement partiel sera accordé aux contribuables dépassant légèrement les plafonds de ressources • Il y aura compensation pour les collectivités et EPCI à FPU (fiscalité professionnelle unique) dans la

limite des taux et abattements en vigueur en 2017 (sauf variation à la baisse des taux ou variation à la hausse des abattements

Orientations budgétaires choisies

Le premier des engagements de la municipalité est le soutien au pouvoir d'achat des familles. Mais sans pour cela augmenter ni les impôts ni les tarifs municipaux. Nous allons continuer à remettre en état les voiries et à rénover les infrastructures (remise en état des Groupes Scolaires, rénovation de l'avenue du château d'eau, remise en état du château Raymond IV, ...)

L'amélioration du cadre de vie, la réhabilitation du centre-ville, et la mise en valeur

du patrimoine de la ville vont continuer ou être mis en œuvre.

Les orientations d'investissement ont été décrites dans le Bulletin municipal numéro 21 de Février / Mars / Avril 2019 (Ecoles, Jardins familiaux, plantations participatives, réhabilitation énergétique de la salle Boris Vian, City parc, Toilettes publiques, réaménagement de l'avenue du château d'eau, cœur de ville, cimetière, fibre optique, château, ...)

Le Rapport d'orientation budgétaire est accessible sur le site Interne de la commune à l'adresse :

<https://www.lasalvetat31.fr/ma-ville/vie-municipale/compte-rendu/comptes-rendus-des-conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Trophées de la Vie Locale

Les jeunes du CMJ ont remporté le premier prix des Trophées de la Vie Locale organisés par le Crédit Agricole.

Un dossier de participation à ce dispositif a été transmis au Crédit Agricole en décembre 2018 concernant l'opération « J'adopte un arbre ». La remise des prix a eu lieu le 13 mars dernier à l'occasion de l'assemblée générale du Crédit Agricole à l'Espace Monestié de Plaisance du Touch.

Ayant reçu le premier prix à l'unanimité, les jeunes concourent maintenant pour le prix régional.

Affaire à suivre...





Inauguration stade

Le grand projet de rénovation du stade municipal est arrivé à son terme : les sportifs et leurs supporters vont désormais pouvoir profiter d'une structure moderne et adaptée.

Ce chantier ayant été porté par la commune toute entière, la municipalité souhaite fêter l'évènement avec tous les habitants et permettre à chaque salvetain l'accès et la découverte des nouvelles installations.

Pour cela, la journée du samedi 11 mai 2019 a été retenue pour une cérémonie qui permettra à chacun d'assister à l'inauguration officielle du stade Jean GIRALDOU.



**François ARDERIU, Maire de La Salvetat Saint-Gilles
et l'ensemble du Conseil Municipal**

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du Stade Municipal « Jean Giraldu » :

Samedi 11 Mai 2019 à 11h00

Avenue de Gascogne - 31880 La Salvetat Saint-Gilles



Merci de confirmer votre présence à communication@lasalvetat31.com



Visite scolaire à la Mairie

Le 25 janvier, les élèves de CM2 de l'école Condorcet sont venus en Mairie.

Dans le contexte actuel où les citoyens prennent de la distance avec les élus, seuls les maires, figures locales confrontées aux difficultés du terrain, semblent faire exception.

Il apparaît primordial à l'équipe majoritaire de la mairie de maintenir le lien privilégié qu'elle a su établir, depuis son arrivée, avec les habitants de la commune. Ainsi, les échanges ne manquent pas. Qu'il s'agisse des permanences tenues par Monsieur le Maire (tous les lundis), des rendez-vous du marché de plein vent (tous

les premiers vendredis du mois), ainsi que les rencontres intergénérationnelles à l'occasion des commémorations et des différentes manifestations.

Le jeune public est particulièrement choyé dans des initiatives comme le Conseil Municipal des Jeunes, la délégation de service public confiée au LE&C GS (Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud) pour permettre l'éducation et l'accès à la culture grâce au CAJ (Centre d'animation Jeunesse) et à l'École de Musique, ou encore au travers des liens privilégiés avec les écoles. Ainsi, comme tous les ans, le vendredi 25 janvier 2019, ce sont les classes de CM2

de l'école Condorcet qui ont été reçues en Mairie pour échanger sur un sujet d'actualité : « le service public ».

Les élèves de ces deux classes se sont investis en réels citoyens pour questionner et débattre librement avec Monsieur le Maire qui était entouré de quelques adjoints. Ils ont abordé le fonctionnement des services municipaux, la fonction de Maire et la vie de la commune en général.

Après plus d'une heure trente de d'échanges, les élèves ont regagné les bancs de leur classe après avoir profité d'une petite collation partagée dans la bonne humeur.



Projet Stop aux déchets

Pendant les vacances d'hiver 2018, un groupe de 8 jeunes de 11 à 17 ans du Centre d'Animation Jeunesse, structure de loisirs gérée par l'association « Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud », ont réalisé dans le cadre des chantiers jeunes, des « boîtes à vote ».

Durant 5 jours, ces jeunes ont travaillé en partenariat avec le club de rugby RCSP à la création de ces boîtes.

Ce sont en réalité des cendriers qui sont mis à disposition aux abords des terrains de rugby, le public est amené à voter au moyen d'un mégot de cigarette (par exemple pour leur équipe préférée, ou encore leur poste de prédilection), et place celui-ci dans la partie choisie, une alternative ludique aux simples poubelles.

Cette réalisation a pour but de sensibiliser le public à la protection de l'environnement



nement et ainsi lutter contre la pollution, en réduisant le nombre de mégots jetés par terre.

Les jeunes ont souhaité œuvrer dans ce sens en s'impliquant dans la vie locale par cette démarche collective et citoyenne.

N'hésitez pas à venir supporter les jaunes et bleus tout en faisant un geste pour la planète !



Retour débat citoyen

A l'initiative du groupe majoritaire, le mercredi 6 Mars 2018, s'est tenue à la Salvetat Saint-Gilles une réunion publique citoyenne.

Ce débat, même si il en était proche, ne rentrait pas dans le cadre du Grand Débat National car toutes les questions et désirs ont pu être abordés sans aucune restriction(*).

Une centaine de personnes sont venues débattre de TOUT ce qui leur paraissait important (services publics, écoles, assemblée nationale, sénat, relation entre les

personnes, salaires, santé, « Gilets Jaunes », ...).

Aucun sujet n'était interdit. Chacun a pu exprimer son point de vue et débattre avec tous les présents. Le débat est resté bon enfant, convivial et sans aucune agressivité.

Le compte rendu de ce débat citoyen organisé par la Mairie est consultable :

<https://www.lasalvetat31.fr/grand-debat-national/>

(* Une synthèse a été transmise sur la plateforme officielle du « débat national »

Félicitations au nouveau citoyen français

La municipalité de La Salvetat Saint-Gilles adresse toutes ses félicitations à Monsieur Fernandes Dos Santos Rui Manuel, pour l'obtention de son titre de naturalisation.

Cette décision a été honorée par la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français organisée dans les salons de la préfecture le jeudi 7 mars 2019 à laquelle Monsieur Fernandes Dos Santos a participé, accompagné de deux élues de la commune.



Monsieur Fernandez Dos Santos Rui Manuel et Madame Yvette Diaz, élue municipale.

ÉLECTION Majeur sous tutelle, j'ai le droit de voter

Je dois d'abord m'inscrire sur les listes électorales de ma commune, par internet, par courrier, ou en me rendant dans ma mairie.

Le jour du vote, je peux voter moi-même ou donner une procuration.

Pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, je dois m'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie de mon jugement de tutelle.



La journée des femmes, encore une édition appréciée

L'histoire parle d'elle-même : ouvert brillamment en 1791 par Olympe de Gouges, la lutte pour le droit des femmes semble loin d'être terminée... En 2014, il fallait encore légiférer pour reconnaître mais surtout pour tenter de faire appliquer une égalité réelle entre hommes et femmes.



1791 : Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne »

1850 : Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants (loi Falloux)

1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique

1944 : Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes

1946 : Suppression de la notion de « salaire féminin »

1965 : Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari

2014 : Vote de la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Entre les droits arrachés, théoriques, acquis, ceux encore demandés, clamés et réclamés, cette guerre se veut d'envergure tant dans ses contours géographiques (rappelons que la question de la femme, de son statut et de ses droits, s'impose partout dans le monde), que temporels (cette guerre s'étale déjà sur plus de 2 siècles) mais également et surtout moraux (après l'abrogation des discriminations et la reconnaissance de droits spécifiques aux femmes, il s'agirait désormais d'obtenir l'effectivité de toutes ces mesures, en faisant évoluer les schémas sociaux eux-

mêmes, pour rendre à la femme la liberté qui est la sienne).

A la Salvetat Saint-Gilles, convaincue de la valeur des femmes, de leur implication mais aussi de leur combat, la municipalité a souhaité célébrer la journée internationale du droit des femmes et dédier, à ce titre, le samedi 9 mars 2019 aux salvetaines. Cette journée a permis l'accès au bien-être pour toutes celles qui le désiraient, en éloignant toute contrainte financière, culturelle, quotidienne, etc.

Cette date s'est inscrite comme une parenthèse leur permettant de se reconnecter

avec elles-mêmes et ainsi s'ouvrir un accès à la liberté et à l'égalité à travers des activités telles que le yoga, le self défense, la réflexologie, ... qui étaient offertes par des professionnels locaux. A ce titre la municipalité tient à remercier tous les acteurs de cette journée riche de moments forts. Rires, instants de partage et échanges constructifs, mis à l'honneur notamment lors de la conférence débat qui a clôturé l'évènement, ont fait de cette journée symbole une journée marquante et réussie.



Le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles Excellent cru 2018 !

L'année 2018 a été une saison exceptionnelle pour le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles. Outre le fait qu'il y règne une convivialité et une très bonne osmose au sein de notre effectif, sur le plan sportif, ce fut un très grand cru.

- 1 titre de Champion Haute-Garonne Doublette Provençal,
- 1 titre de Vice-champion Haute-Garonne Doublette Mixte,
- 1 titre de Champion de Zone des Clubs 1^{ère} Division,
- 1 titre de Vice-champion de Zone des Clubs pour nos Féminines,
- 2 équipes qualifiées pour les Championnats de France : 1 en Triplette à Strasbourg et 1 en Doublette Provençal à Montauban.
- Notre club s'est incliné en 64^e de Finale de la Coupe de France des Clubs.

La plus belle saison du club depuis sa création en 1954.

Cette année aussi démarre bien, car nous avons déjà plusieurs équipes qualifiées dans les divers Championnats Haute-Garonne : Tête à Tête Masculin, Doublette Féminin et Masculin, Triplette Féminin et Masculin, Doublette Mixte.

Nous espérons une aussi belle saison que 2018. Quoiqu'il en soit, grâce à notre excellent état d'esprit, notre club est d'ores et déjà gagnant.



Accueillir Accompagner Agir

Le 26 janvier, concert « Back to Motown » ...

Une soirée à ranger dans les archives qui font date... à en juger, ne serait-ce que par l'affluence des spectateurs... En effet, plus de 300 personnes se sont présentées pour assister à un spectacle de qualité que nous a offert la troupe « Aéronotes » : du rythme, des chants, de la danse et une participation du public qui n'est pas mon-

té sur les planches mais qui a donné un aperçu de ses talents en accompagnant quelques airs au pied de la scène !

La troupe « Aéronotes » a présenté son concert « Back To Motown » : 26 artistes et musiciens sur scène, faisant redécouvrir les titres emblématiques de la Soul et du Rhythm & Blues (Stevie Wonder, The Temptations, Earth Wind & Fire, Lionel Richie, Jackson 5, Marvin Gaye, etc..)

Il faut aussi signaler la participation de nombreux adhérents de la Fée Bleue et des familles accompagnées par l'association, qui, par leur présence, ont apporté une aide appréciable... merci à eux qui ont ajouté un grand « plus » à cette soirée.



Contact La Fée Bleue : 06 44 01 34 66
associationlafeebleue@gmail.com
ou via notre page Facebook « Association La Fée Bleue »



Jean Touzeau nous a quittés !

Une page vient de se tourner à Entraide Partage Travail et Travail Partage. Président depuis plus de 20 ans des 2 associations, Jean Touzeau s'est éteint le 4 mars dernier à l'aube de ses 90 ans.

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Cette définition du bénévolat prend tout son sens quand on pense à l'engagement qui a été celui de Mr Touzeau. Car, durant ces 20 ans, il a été à l'origine de nombreuses évolutions.

Jean Touzeau, à l'origine du développement des associations

Lorsqu'il a pris son poste de président bénévole en 1998, les associations fonctionnaient avec des bénévoles et 2 salariées permanentes. Au fil des années Jean Touzeau a impulsé une dynamique, avec notamment l'ouverture d'un poste de directrice, synonyme de professionnalisation des structures. A ce jour, les 8 per-

manentes sont toutes embauchées en CDI. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le nombre d'heures de travail et de clients a considérablement évolué en 20 ans. Mr Touzeau est également à l'origine de la mise en place de la démarche Qualité. Une démarche qui a pour ambition de mieux répondre à la fois aux besoins des personnes en recherche d'emploi et aux besoins d'emplois et d'activités des territoires.

Merci Monsieur Touzeau !

Salariés, partenaires, clients qui ont connu Mr Touzeau se souviendront longtemps de son engagement au service de l'association. Tous garderont en mémoire son dynamisme, son sens du service et son envie d'aller de l'avant. On se souviendra aussi de son exigence professionnelle et de son charisme. Car il était, comme on dit « un homme qui en impose » qui savait aussi faire preuve d'humour et d'espièglerie. Adieu Monsieur Touzeau, et MERCI !



Association Sportive de Taekwondo



Une nouvelle médaille d'Or pour le club et la ville de La Salvetat Saint-Gilles

Mathys Thiramany, pour sa première année en catégorie Junior, monte sur la plus haute marche du podium au Championnat de France Technique 2019 à Vitrolles. Vice-champion de France Cadets l'année dernière, Mathys a beaucoup travaillé pour préparer cette échéance en participant, entre autres, à des compétitions internationales comme la « European President Cup » à Stuttgart en Allemagne ou encore l'« Open International de France Pousmé » à Lille. Sa motivation, son travail et sa persévérance lui confèrent son titre national qui lui permet d'accéder aux stages de pré-sélections de l'équipe de France Pousmé, dans la cadre des futurs Championnats d'Europe 2019 en Avril à Antalya en Turquie.

Cette médaille d'Or, nous l'espérons, montrera le chemin au prochain Championnat de France Combat 2019 à Paris, pour lequel se sont qualifiés Amélia Lewis, Nathan Guiral et Gaby Guiral au Championnat Régional.

Dernières infos : Mathys Thiramany est sélectionné en équipe de France afin de participer aux championnats d'Europe qui se dérouleront les 2, 3 et 4 Avril en Turquie.

Amélia Lewis finit 3^e aux Championnats de France Cadettes ; elle s'incline en demi-finale face à la championne de France, un très bon résultat après seulement 2 années de pratique.

Tous les membres de l'Association Sportive de Taekwondo les félicitent pour leur travail et leurs performances.





AÉROMODÉLISME : Quelle belle saison !

La fin de saison approche, et quelle saison ! Encore une très belle année pour **la Team F3P de la Salvetat Saint-Gilles** (F3P : voltige aéromodélisme en salle). En effet, cette année, les membres du club ont participé à la plupart des compétitions régionales où ils ont remporté tous les podiums sans exception. Que ce soit ici même à la Salvetat Saint-Gilles, à Leucate, à Bruguières, ou encore Clermont-Ferrand : ils se sont montrés au top niveau ! Cette année fut particulière, car tous ces bons résultats leur ont permis d'accéder

bien sûr au **Championnat de France**. Celui-ci s'est déroulé, et une fois n'est pas coutume, dans les environs de Toulouse, à Bruguières plus exactement : Alexis (Junior) prend la 3^{ème} place, et le Président, Jean-Michel Moreaux, devient Champion de France en catégorie National B ! De plus, Alexis remporte le titre de Champion de France Junior en National B ! Nicolas, lui toujours au top niveau, fait 2^{ème} en série International et est à nouveau sélectionné en équipe de France, chapeau bas ! Pour parfaire une belle saison 2018-2019,

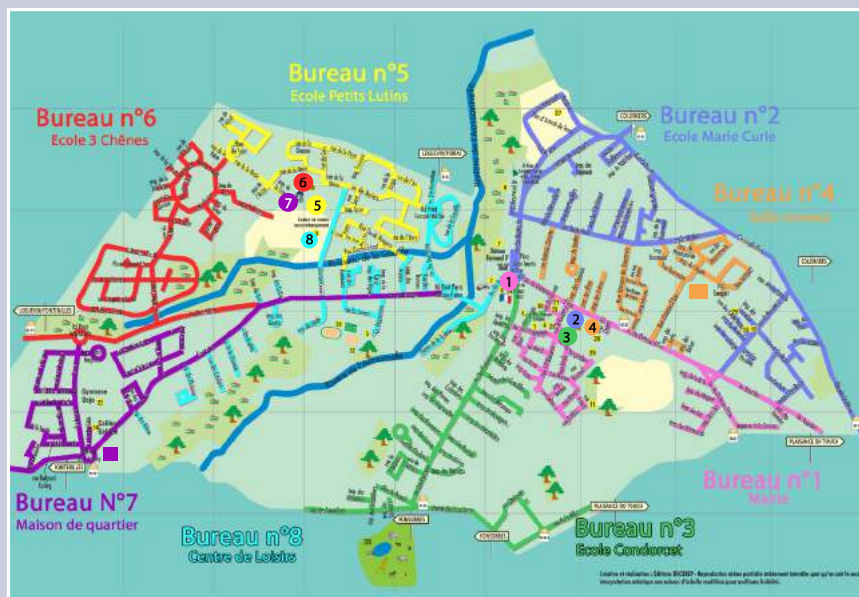


fin Mars, sélectionnés au **Championnat du Monde** en Crète, Nicolas et son père Alain (« le grand coach à tous ») sont allés là-bas pour briller : **Oui, l'équipe de France est Championne du Monde par équipe !** Maxime est Champion du Monde Junior également. Nicolas s'offre une belle 6^{ème} place individuelle.

UN GRAND BRAVO À TOUS.
A bientôt pour de nouvelles aventures, la saison 2019-2020 se prépare déjà maintenant !



Election européennes 26 mai 2019



cettefoisjevote.eu

**Élections européennes
26 mai 2019**

**Vous êtes citoyen européen,
choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN
705 *	79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- jour de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consultative pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote : www.touteleurope.eu

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.touteleurope.eu



Retour sur la soirée Rock 2019 du Centre Communal d'Action Sociale

Une fois encore, le 22 février, la salle Boris Vian a ouvert ses portes pour une Soirée Rock endiablée, toujours organisée par l'équipe formidable de La Salvétat Rock'n'Roll, au profit du CCAS.

Les rockeurs infatigables s'en sont donnés à cœur joie. Ils ont pu terminer la soirée devant un petit verre de cidre accompagné d'appétissantes tartes aux pommes offertes par le CCAS.

Le CCAS remercie toute cette sensationnelle équipe de rockeurs dans l'âme.

Ecole de Musique

L'École de Musique de la Salvétat Saint-Gilles s'est produite lors de son concert d'hiver le 9 février dernier, à la Salle Boris Vian.

Les élèves musiciens et leurs professeurs ont pu démontrer toutes leurs compétences à travers différents ensembles (éveil musical, ensemble débutants, musique de chambre et grand orchestre) et grâce à ses classes variées (flûte traversière, clarinette, saxophone, piano, violon, violoncelle, trombone, trompette, cor, batterie..).

Le programme a tenu toutes ses promesses et le public a été conquis par la prestation des jeunes et moins jeunes.

Chiens tenus en laisse

Pouvoir promener son chien sans laisse en toute sécurité est le souhait de tout propriétaire.

Nous aimerions tous pouvoir laisser nos chiens courir librement, sans laisse, mais ce n'est pas toujours possible. Outre les restrictions légales, certains chiens un peu têtus, distraits ou fugueurs rechignent à revenir. Que dit la loi à propos de la non-tenu du chien en laisse ?

Le législateur **n'impose la tenue en laisse sur la place publique que pour les chiens classés « dangereux ».**

Chiens dangereux

Pour certaines **catégories de chien**, à savoir les **chiens dits dangereux** de catégorie 1 et 2, la **marche en laisse** est obligatoire dans tout lieu public.

Cela s'applique donc aussi bien en ville qu'à la campagne, et de manière générale lors de toutes les promenades du chien.

L'utilisation de la laisse doit par ailleurs s'accompagner du port de la **muselière**, et **tenus en laisse par une personne majeure dès qu'elles sortent du domaine privé.**

Les chiens de catégorie 1 ne sont autorisés que sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs. **Ils sont interdits partout ailleurs.**

Les chiens de catégorie 2 peuvent s'aventurer dans les lieux publics, utiliser les transports en commun et se trouver, plus généralement, dans tous locaux ouverts au public, à la condition de **porter une muselière et d'être tenus en laisse par un adulte.**

La divagation du chien

Il est important de bien **distinguer marche sans laisse et divagation du chien**. On parle de divagation d'un chien lorsque l'animal circule librement, sans surveillance du maître.

Cette notion est définie dans l'article L211-23 du Code rural, et indique notamment qu'un chien est considéré comme en état de divagation s'il est situé à plus de **100 mètres** de son propriétaire.

Alors que la marche sans laisse n'est pas systématiquement interdite, la divagation du chien est interdite à toute époque de l'année.

Tout chien divaguant peut être mené à la fourrière. Après un délai de garde de 8 jours, et si l'animal n'a pas été identifié, il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière. Il n'est alors pas à l'abri de l'**euthanasie**.

Chiens en laisse : la réglementation

Cela peut être surprenant, mais le législateur n'impose pas d'obligation de tenue en laisse pour les chiens non catégorisés.

La seule exception concerne les promenades en forêts publiques, où l'arrêté du 31 juillet 1989 stipule qu'il est interdit de promener son chien non tenu en laisse entre le 15 avril et le 30 juin. Mais si vous restez dans les allées forestières, vous avez le droit de le laisser libre d'aller et venir sans laisse, à condition qu'il ne s'aventure pas au bois et que vous en gardiez le contrôle.

En ville

Le sujet de la marche sans laisse en ville est à l'origine de nombreux conflits. Il faut noter que la loi française n'interdit pas systématiquement de promener son chien sans laisse en ville.

Le règlement sanitaire départemental du Code de la Santé publique peut mentionner l'interdiction de promener un chien sans laisse en ville.

Bon à savoir : Votre chien peut aussi se voir interdire l'accès à différents lieux. C'est notamment le cas des magasins d'alimentation, mais aussi de certains parcs ou lieux publics. Si la loi est muette sur la tenue en laisse des chiens non catégorisés, **il n'en est pas de même des arrêtés municipaux de nos communes.**

La ville de La Salvétat Saint-Gilles a pris un arrêté concernant les animaux sur la voie publique en 2018 (Arrêté 2018-01-12). Voici les 2 articles principaux de cet arrêté qui peut être consulté auprès de la Police Municipale ou de la Mairie.

ARTICLE 4 : Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, les pelouses, le mobilier urbain, les jardinières, les bandes piétonnières (mentionnée à l'article 2) ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons. Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

ARTICLE 5 : Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent prendre toutes les précautions utiles pour que leurs animaux aient un comportement non agressif dans les lieux publics. Tout chien qui aurait mordu une personne devra être soumis à un examen vétérinaire sanitaire.



Etat des travaux

Travaux terminés :

Depuis plusieurs mois vous avez pu suivre l'avancement du projet de **la station d'épuration et de la création d'un réseau de transfert des eaux usées**. Ce chantier est désormais achevé.

Dans le dernier numéro était annoncée la réalisation d'un piétonnier en béton pour assurer la liaison entre les bâtiments du **stade Jean Giraldou** (Club house, billetterie, etc.). La réalisation de la structure a été entièrement achevée avec la mise en place

d'un éclairage complet assurant une visibilité optimale sur toute la zone. Ces derniers travaux ont ponctué la fin de ce chantier d'ampleur. La commune bénéficie désormais d'un stade opérationnel et fonctionnel.



ont été refaits avec une élimination naturelle des mauvaises herbes, dépose et épandage de calcaire de remblais.

Pour améliorer la convivialité des lieux, des bancs de couleur ont été installés ainsi que des patères posés sur le mas central et les lampadaires d'éclairage périphériques.



La commune de La Salvetat Saint-Gilles s'est inscrite, depuis 2014, dans une démarche environnementale de qualité, avec la mise en place du **Zéro-Phyto**.

Cette première action devait être complétée par un nouveau mode de gestion de nos espaces verts.

Il s'agissait de mettre en place une gestion différenciée des zones à entretenir. Ainsi, nous avons déterminé des zones à faucher avec valorisation du foin collecté et des secteurs où la tonte sera retardée pour valoriser la biodiversité sur de nouveaux espaces

de refuges. En somme les espaces seront tondues moins régulièrement pour favoriser le biotope à travers la biodiversité.



Création d'un bâtiment de rangement et de stockage pour **l'École des Petits Lutins** dont la fresque a été réalisée par **William Cadet** (professeur d'arts plastiques)



Le boulodrome communal a bénéficié d'une remise en état.

Afin de permettre aux boulistes salvetains de continuer à s'entraîner dans un contexte favorable, des travaux de réhabilitation ont été effectués. Ainsi les terrains eux-mêmes

Travaux en cours :

Le chantier du **château communal** continue et c'est actuellement la couverture en tuiles plates sur le pavillon ouest qui est en train d'être réalisée. Des tourelles ont été élevées pour recevoir la nouvelle charpente qui supportera la toiture.

Au niveau de la galerie sud, le chantier avance un peu plus vite, la charpente et la couverture en tuiles sont installées et les finitions sont en cours.

Enfin, la prise en main de la donjon du château est enfin effective et la sécurisation des murs ainsi que des créneaux et merlons est en cours.



Les travaux d'enfouissement des réseaux annoncés pour **l'Avenue du château d'eau** ont été réalisés sur leur première partie.

Nous sommes actuellement sur la seconde phase avec la création d'un réseau d'éclairage LED.



Réseau 31 réalise actuellement un chantier de **maillage du réseau d'eau potable** depuis l'avenue des Capitouls (R.D N°82) afin de pouvoir sécuriser l'alimentation en provenance du château d'eau et ainsi palier les problèmes de pression nocturne ou de surpression diurne (château d'eau) grâce à une bache de déconnexion.



Travaux à venir :

Prochainement **l'avenue des Lys** sera en chantier d'**urbanisation**. A cette occasion est prévu l'enfouissement des réseaux aériens avec la création d'un réseau d'éclairage à technologie LED.

Dans une optique écologique, économique et pratique, une **piste cyclable** va très prochainement faire la jonction entre l'Avenue des Italiens et la Rue du Tourmalet.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs scolaires et suite aux extensions réalisées sur les bâtiments du **Groupe Scolaire des Hauts de Saint Gilles**, le parking sera agrandi durant la période estivale.

Prochainement, un **bâtiment associatif** sera créé sur la zone située entre le préfabriqué de la Mairie et le Centre d'Animation Jeunesse aux abords de la place Jean Ferrat.



Cœur de ville : où en sommes-nous ?!

La consultation

« Invente ta ville ! »

En 2017, les salvetains se retrouvaient autour des premiers ateliers « cœur de ville » ainsi que sur la plateforme citoyenne afin d'imaginer ensemble ce qui devait devenir leur projet de centre-ville.

La démarche « Invente ta ville ! » permettait d'échanger sur l'attachement des salvetains à l'héritage historique, architectural et affectif de la Salvétat mais aussi sur les frustrations qu'inspire un centre qui peine à répondre aux attentes de ses usagers. C'est l'expérience de milles vies vécues à la Salvétat qui a alimenté le foisonnement des idées qui dessinent désormais les contours de la ville de demain.

La synthèse

Toutes les idées qui ont été discutées lors des ateliers, sur des plans ou sur des maquettes en Lego, ont été synthétisées par la commission citoyenne cœur de ville sur de grands posters thématiques et ont été présentés aux salvetains lors des dernières journées du patrimoine de 2018.

La population a alors pu identifier, en collant des gommettes sur les posters, les idées qui apporteraient le plus de valeur au projet et celles qui lui semblaient les plus prioritaires.

Le cahier des charges

L'analyse des gommettes a permis de dégager les objectifs à donner au projet et les exigences d'un cahier des charges qui viendra alimenter le « concours d'idées » soumis aux architectes, urbanistes et paysagistes.

5 objectifs

Les cinq objectifs identifiés pour le projet cœur de ville :

1. Offrir un environnement urbain qualitatif permettant une circulation apaisée et partagée, facilitant les transports en commun et les déplacements doux.
2. Proposer un centre attractif et convivial autour du château, du dynamisme des commerces et des services
3. Offrir de nombreuses activités ludiques et physiques en plein cœur de ville.
4. Offrir une ouverture sur le patrimoine naturel
5. Proposer une offre de logement équilibrée et de qualité (social et privé, sénior)

Le concours d'idée

Le projet cœur de ville s'appuie sur l'expérience des Salvétains et sur l'expertise des professionnels, architectes, urbanistes et paysagistes. L'idée du concours est de soumettre aux professionnels le cahier des charges issu de la démarche « Invente

ta ville ! » et de leur demander de définir un parti d'aménagement.

Le projet retenu à l'issue du concours sera présenté pendant les prochaines journées du patrimoine en septembre 2019.

Le jury

Les projets proposés par les équipes retenues seront évalués par un jury rassemblant :

- des élus,
- des citoyens de la commission cœur de ville,
- des représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT),
- des représentants du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute Garonne (CAUE 31),
- de l'architecte des bâtiments de France.

La composition du jury devra apporter une diversité de point de vue permettant d'apprécier tout le potentiel des projets.

11-3-1

Onze équipes ont candidatées. La plupart venant de Toulouse mais le concours intéressait également des équipes d'Albi, de Paris, de Bordeaux et de Marseille. La qualité des dossiers présentés était très élevée tant par la motivation des équipes que par la pertinence des références.

- Trois équipes seulement vont pouvoir concourir à la phase de définition du parti d'aménagement.
- Un seul projet au final sera désigné lauréat. Le projet lauréat devra structurer sur le long terme la transformation du centre-ville.

La phase d'approfondissement.

Une fois le concours terminé, le projet commence !

Une phase d'approfondissement du parti d'aménagement permettra aux Salvétains de pouvoir discuter à nouveau sur les avantages du projet retenu, sur ses limites ou les points d'améliorations qui pourraient être identifiés.

La suite

Ce projet de transformation sera ensuite mis en œuvre par la commune, sur plusieurs années, en cherchant toujours le bon équilibre entre l'attractivité du projet, sa faisabilité technique et la viabilité budgétaire.

« Invente ta ville ! », c'est le projet des salvetains. Espérons que ce nouveau cœur de ville tisse le lien entre l'histoire de la Salvétat et son avenir, entre les salvetains qui ont construit notre village et les salvetains qui construisent la ville de demain. Une ville toujours plus douce, plus humaine et plus active.

<https://www.lasalvetat31.fr/ma-ville/decouvrir-la-salvetat/projet-coeur-de-ville/>

INVENTE TA VILLE !



Les posters de synthèse



Visionnaire



La ruche



Le cœur de ville de la salvétat à la une de la Dépêche en 2030



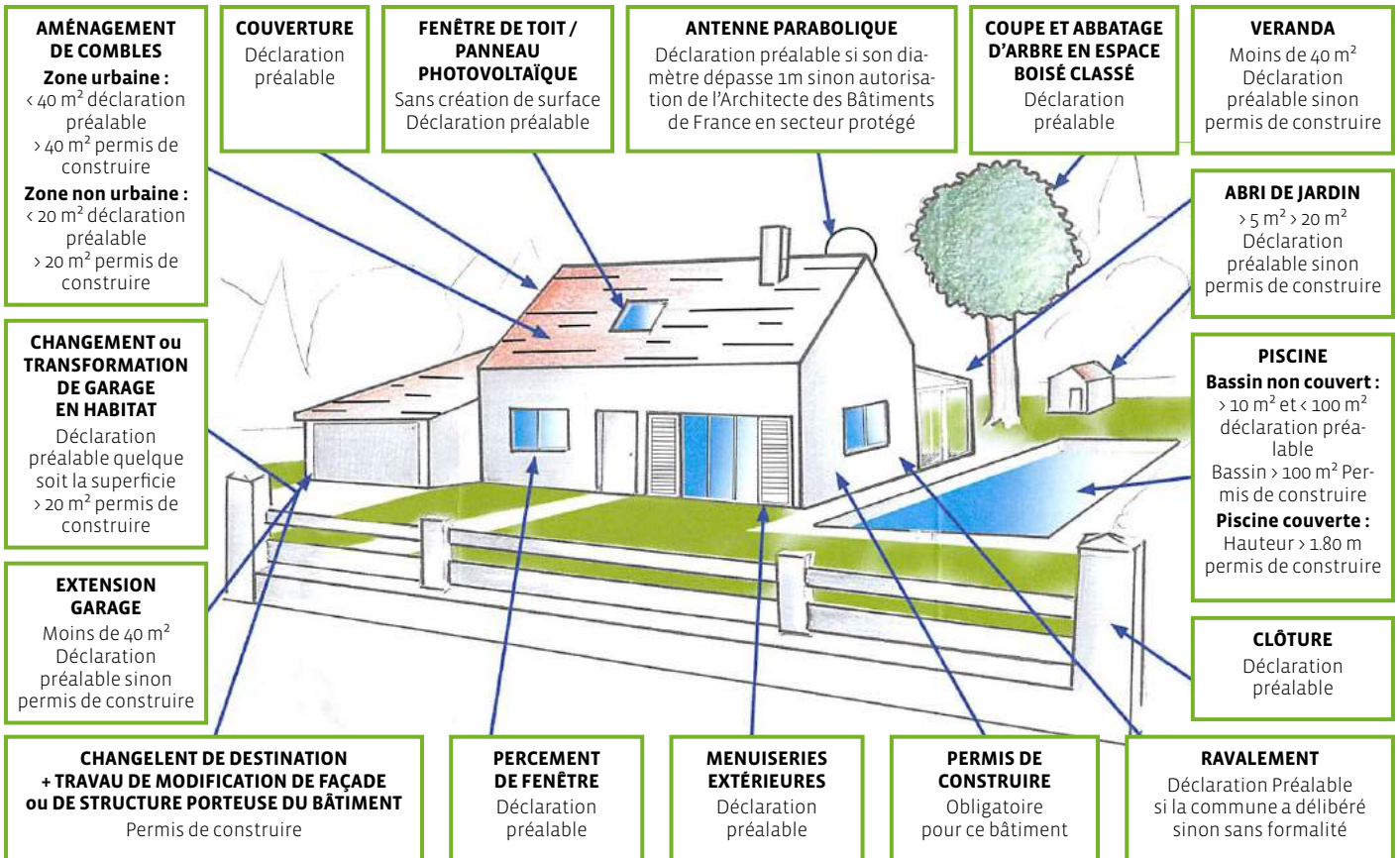
"Les parents ont les idées, les enfants les construisent"



Foisonnement



Urbanisme



Source : <http://www.sussy-sur-maine.fr/index.php/urbanisme/autorisations-d-urbanisme>

Journée du mécénat

Le 27 Février 2019, la municipalité a organisé une journée du mécénat afin de remercier tous les mécènes qui ont donné pour la remise en état du Château de La Salvetat Saint-Gilles.

Tous les mécènes, petits donateurs comme grands donateurs, mais aussi la DRAC par son responsable, l'architecte des monuments historiques ont été conviés à cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Les participants ont aussi pu visiter les abords du château et ainsi voir de plus près l'avancée des travaux en cours.

La société TERREAL, principal donateur, était présente. Elle a, en effet, fait don de tuiles et de briques provenant, pour les tuiles, d'une fabrication spéciale qui les fait ressembler à de vraies anciennes tuiles avec leurs imperfections (couleurs, traces, ...). Il faut rappeler que, dans le cadre de la mission Bern et de la fondation du patrimoine, autant d'argent que celui qui a été donné sera abondé par la mission Bern. Cela représente pour notre château un total d'environ 50 000 €. L'équivalent en euros du don de la société TERREAL est d'environ 40 000€, qui ne seront pas non plus dépensés par la commune.



Cette journée s'est terminée par un apéritif dînatoire. Vous pouvez toujours donner et soutenir le Château de La Salvetat Saint-Gilles. Pour rappel, pour les particuliers, les dons sont déductibles des impôts pour 66% de la somme versée.

Ci-dessous les liens vers la Mission Stéphane Bern:

<https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/chateau-de-la-salvetat-saint-gilles-fr>
et vers la fondation du patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-la-salvetat-saint-gilles>





Spécial Festival

LA SALVETAT EN SCÈNE est une série de propositions culturelles offertes tout au long de l'année.

A travers ce projet, le but premier de la municipalité était non seulement de créer des occasions pour permettre au salvetains de se retrouver et de partager des moments de convivialité mais aussi de permettre l'accès à la culture pour tous.

Ainsi l'événement se veut populaire pour permettre aux participants de se retrouver en famille et entre amis grâce à un accès gratuit sur l'ensemble des événements et une programmation éclectique.

Aujourd'hui, après le succès des deux premières éditions, le projet du festival est désormais devenu un incontournable pour tous les spectateurs et un lieu à découvrir pour les artistes eux-mêmes. La Salvetat en Scène ne vous propose plus uniquement des artistes en devenir mais aussi des têtes d'affiches confirmées.

Pour 2019, vous allez pouvoir bénéficier d'une encore plus belle programmation.

La programmation vous propose ainsi chaque année :

La soirée spectacle vivant :

Spectacle pour petits et grands pour profiter de bons moments au cours d'une représentation offrant détente, humour, et plaisir.

La journée cultures urbaines :

Cette journée est placée sous le signe des cultures urbaines mêlant les différents styles artistiques de ce concept. Ainsi, cette année le spectacle Frankenstein est offert à l'ensemble des écoles de la commune. Ce spectacle tiré du livre du même nom mêle musique, danse hip-hop et conte moderne.

Le Tremplin musical :

Les plus courageux sont attendus sur la scène de Boris Vian pour présenter leur talent et se confronter à d'autres artistes. Les gagnants remportent deux journées de répétitions, une journée d'enregistrement en studio ainsi que leur participation en première partie au festival.

FESTIVAL
LA SALVETAT
EN SCÈNE

TREMPLIN MUSICAL
18 MAI 2019

ESPACE BORIS VIAN · 20H30

+ D'INFOS SUR
WWW.LASALVETAT31.FR
@lasalvetatenscene

LE TREMPLIN Espace Boris Vian

10H-12H : BALANCE POUR LES 12-18 ANS
 14H-16H : COMPETITION POUR LES 12-18 ANS
 16H-18H : BALANCE POUR LES +18 ANS
 18H-20H : COMPETITION POUR LES +18 ANS

LA FINALE Espace Boris Vian

20H30 : LIVE SESSION

La soirée sera clôturée par les vainqueurs des deux catégories (12-18 ans et +18 ans) !

RECOMPENSES

Le lauréat du Tremplin Musical remportera :

- Deux journées de répétitions
- Une journée d'enregistrement en studio
- Une représentation lors du Festival La Salvetat en Scène, en tant que première partie

Après une journée dédiée aux cultures urbaines le 19 avril dernier, participez au deuxième temps fort du Festival La Salvetat en scène, et venez vous produire lors d'un tremplin musical.

Le tremplin musical a pour objectif la valorisation de la pratique et de la création artistique auprès des jeunes et moins jeunes. >>> Pour participer au tremplin le samedi 18 mai, vous devez être inscrit et sélectionné par le jury.

N'oubliez pas de noter sur vos agendas les prochains rendez-vous de La Salvetat en Scène : le 01 juin pour une séance de cinéma plein air au Stade Jean Giralou et du 05 au 07 juillet pour la troisième édition du festival !

INSCRIPTIONS : télécharger le dossier sur le site web ou sur Facebook et le renvoyer sur l'email >>> lasalvetatenscene@lasalvetat31.com

+ D'INFOS SUR LA PAGE OFFICIELLE DE L'EVENT : <https://www.lasalvetat31.fr/la-salvetat-en-scene>
ET SUR FACEBOOK : @lasalvetatenscene et @lasalvetat31 / TEL : 05 61 07 14 61



Le Ciné en plein air :

La projection d'un film familial est proposée, en plein air, au stade Jean Giraldou avec buvette et restauration sur place.



Festival La Salvetat en Scène



Plus d'infos sur le site de la mairie : <https://www.lasalvetat31.fr/la-salvetat-en-scene/>



Maison des Jeunes et de la Culture



La MJC Le Caméléon a fonctionné avec 20 ateliers pour tous et termine la saison en vous proposant :

- **Samedi 25 mai : soirée Karoké** où chacun peut choisir ses chansons.
- **Samedi 15 juin : 3^{ème} rallye de voitures anciennes** clôturé par des démonstrations de clubs et animé par le Bar à jeux de Ludimonde.
- **Samedi 22 juin : journée d'atelier créatif avec les jeux de Ludimonde.**

A la rentrée, nous vous proposerons de nouvelles activités et de nouvelles soirées.



Les dates de l'école de musique

Fête de la Musique :

organisée par la Mairie de La Salvétat Saint-Gilles

Concert de fin d'année :

Le 23 juin 2019 à 17h30, avec la participation du Centre Animation Jeunesse de la Salvétat Saint-Gilles «Conte Musical et Ensembles de l'École de Musique»

De petites Apéro'ditions ont lieu régulièrement dans la salle Annexe Boris Vian en semaine vers 19h.

Rendez-vous sur le site de l'École de Musique : <https://urlz.fr/79VX>

LE KIFEKOI 2019 2^e ÉDITION

SAMEDI 22 JUIN 2019 de 10h00 à 18h00 - ESPACE BORIS VIAN



La première édition du KIFEKOI en juin 2018 a été une réussite.

Cette 2^{ème} édition programmée samedi 22 juin 2019 réunira plus de 80 exposants aussi divers que variés, avec l'objectif 1^{er} de faire découvrir les métiers des professionnels de notre ville.

Les Commerçants, Artisans & Professions Libérales mettent tout en œuvre pour accueillir un public nombreux, curieux et intéressé aux Métiers, Services et Savoir-Faire qui existent sur place à la Salvétat...

L'Association CAPL a pour ambition de renforcer le tissu économique de notre ville et faire en sorte que les salvétaines et salvétains puissent connaître, profiter

et consommer les prestations qui existent près de chez eux.

Buvette et restauration rapide sont prévues toute la journée. L'évènement sera rythmé par plusieurs animations et spectacles organisés par des associations et groupes de notre ville.

L'Association CAPL vous donne rdv le samedi 22 juin 2019.

Venez découvrir nos Métiers, et profiter de la vente de produits et prestations sur place pendant

LE KIFEKOI 2019 à La SALVÉTAT !!

Club de l'amitié

Pour le CLUB DE L'AMITIE, 2019 débute avec un changement de Présidence du fait de la démission de Madame Laurence SIRVIN, victime d'une très mauvaise chute qui a précarisé sa santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons la revoir très bientôt parmi nous pour partager des moments récréatifs.

Rappel du programme 2019

18 avril : Croisière de l'Armagnac,
06 juin : Musée de l'Etang de Thau,
Narbonne vue de la Robine

Inscription pour les sorties auprès de Maryse Amans, les mardis après-midi, dans le préfabriqué Dominique BEDET, ou après réservation téléphonique au 06 84 76 73 88 ou au 06 81 57 59 42, envoi du chèque à l'adresse du Club de l'Amitié, à la Mairie, place du 19 mars 1962 - 31880 La Salvétat Saint-Gilles.

Les « THE DANSANT » réuniront les amateurs de DANSES DE SALONS, les **19 mai** et **16 juin**, suivi le **lendemain** d'un **concours de belote** où tout le monde gagne.

Vous trouverez ces informations à l'accueil du bal et sur l'affichage du préfabriqué Dominique Bedet. Grâce à l'aide des Bénévoles, qui se démènent : Maïté, Ginette, Danielle, Jeannette, Andrée, Michèle, Robert, Jean-Louis 1 & 2... , Gérard,

de bons orchestres, les participants sont « cocoonés ».

Les Mardis, une initiation au TAROT est faite par les « fortiches » de ce jeu encore plus excitant que la belote.

Le Club de l'Amitié a passé un agréable moment à partager le retour de ses émotions de jeunesse lors de la soirée « La folie des années 80 » organisée par le Comité des Festivités qui nous a réunis autour d'une même tablée. Le repas de la Fête des Mères convie les adhérents le **16 mai 2019**, à la Salle Boris Vian –pour une journée gustative et récréative. (Participation individuelle de 30,00 €). Monsieur BERGEAUD nous réglera avec accordéon et synthé). N'hésitez pas à nous rejoindre, nous partageons des moments de jeux, de bavardages, de repas soignés, et de sollicitude. Nous sommes à l'écoute de toutes les propositions qui peuvent embellir un moment de détente convivial.

LE BUREAU :

Elisabeth COULOUMIERS, Joseph AMANS, Reine TERENCE, Maryse AMANS
06 84 76 73 88 ou 06 81 57 59 59

ERRATUM : l'âge minimal des adhérents est de 55 ans, soit 10 ans de moins que celui annoncé dans le précédent article.



« Mary Poppins » sur scène !

Le vendredi 21 juin, les troupes de l'école Muzic'all feront leur show à la salle Boris Vian à la Salvetat Saint-Gilles !

Dès 19h30, ouverture des portes avec deux très beaux spectacles :

- « **L'agence Mary Poppins** » par la troupe de comédie musicale.

Après *Sister Act* et *Alice au pays des merveilles*, la troupe propose, cette année, une version revisitée du célèbre film *Mary Poppins*, dans un spectacle drôle, coloré et pétillant avec les chansons cultes dont la fameuse « Supercalifragilisticexpialidocious ».



- Puis en deuxième partie de soirée, la troupe de théâtre/cinéma jouera une pièce adaptée du film *Breakfast Club* : « **Gosses de merde** » où des lycéens de tous horizons se retrouvent collés dans une salle de classe pendant une journée. Emotions et réflexion à la clé.

Tarif de la soirée (2 spectacles) : 7 euros.

Réservations : cie.muzicall@gmail.com ou 06 70 75 38 60

Buvette et petite restauration sur place.

Infos : www.muzicall.fr

Fête de la musique

Le 21 juin ce sera la fête de la musique ! Comme l'an passé venez chanter, danser, bouger pour savourer cette première soirée de l'été.

C'est l'école de musique qui assurera la première partie, l'occasion de découvrir tout son potentiel et vous risquez d'apprécier

Le reste de la soirée sera rythmé par le groupe Elixir qui vous proposera des rythmes endiablés !



Sachez également que pour tenir le coup, calmer les petits creux ou bien tout simplement profiter d'une petite douceur à savourer en famille ou entre amis, vous trouverez buvette et restauration (crêpes) sur place grâce au Comité des Festivités et à l'équipe du Centre d'Animation Jeunes (CAJ).

Compagnie de Théâtre LE PRÉAU

Les spectacles de la saison 2019 ont tous lieu au Préau, au 11 rue de la Pique à La Salvetat Saint-Gilles :

JEUNES

PYJAMA PARTY d'Annick Bruyas

lundi 3 et 17 juin à 18h30

mercredi 19 juin à 15h

ET UN RATON LAVEUR

poèmes de Jacques Prévert

vendredi 7 et 14 juin à 18h30

mercredi 19 juin à 16h

ADOS

BZZZ d'Annick Bruyas

vendredi 7 et 14 juin à 19h30

mercredi 19 juin à 19h30

ADULTES

SHOW PATATES cabaret foutraque

lundi 10 et 17 juin à 21h

samedi 22 juin à 20h30 (+repas)

JEUX DE RÔLES d'Annick Bruyas

mardi 11 et 18 juin à 21h

samedi 15 juin à 20h30 (+repas)

Tout au long de l'année, Le Préau ouvre ses portes aux spectacles d'autres compagnies de Toulouse ou des environs...

Il est prudent de réserver,

au **06 64 15 98 59**,

la salle n'étant pas extensible !!!

www.facebook.com/TheatrelePreau



La Folie des années 80

Pour commencer l'année 2019, le Comité des Festivités avait choisi la date du samedi 23 février pour convier les habitants de la Salvetat Saint-Gilles à un retour dans les années 80.

Pendant plus de deux heures, la troupe des Crevettes Musclées a enchaîné parodies, danses, pastiches de stars et chansons du top 50. Un spectacle comique, musical de grande qualité, apprécié à sa juste valeur par un public venu nombreux. Certains avaient même poussé l'audace jusqu'à venir déguisés dans le thème des années 80. L'ambiance festive s'est poursuivie tard dans la nuit sur le « dance floor ». Dans le même temps, le traiteur régalaient les papilles des 420 convives. Le Comité des Festivités remercie tous les participants pour leur présence et leur fidélité et travaille déjà sur le prochain spectacle de 2020 !



Olympiades

Pour la deuxième année consécutive, le Comité Des Festivités organisera le 29 juin prochain les olympiades au cours desquelles l'équipe gagnante de l'année précédente remettra son trophée en jeu.

Le principe est simple : vous avez entre 7 et 77 ans ; vous devez composer une équipe mixte de 6 personnes et venir affronter

vos amis, votre famille, vos voisins, dans une série d'épreuves accessibles à tous : jeu d'adresse, défi, coopération, réflexion.

Convivialité et originalité seront au rendez-vous.

Inscription et renseignements :

cdf31880@gmail.com - tél 06-29-33-75-62.





Activités seniors à Bouconne

Le grand air pour tous à la Base de Loisirs de Bouconne !

Vous appréciez les activités de « pleine nature » ?

La Base de Loisirs de Bouconne propose à des groupes de seniors de 60 ans et +, des activités gratuites culturelles, de loisirs et de détente encadrées par des professionnels, dans le cadre de mise en place d'actions collectives de prévention de la santé et du « bien vieillir » des seniors, financées par les concours versés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs de Prévention de la Perte d'Autonomie.

Visite Nature : Découverte faune et flore de la forêt de Bouconne

Vous pouvez venir flâner paisiblement sur le sentier écologique en compagnie d'un guide naturaliste à la découverte du milieu forestier, de sa diversité naturelle et de son organisation.

Au départ de l'accueil de la Base de loisirs, long de 2 kilomètres, ce chemin permet d'avoir un aperçu relativement complet des différentes espèces végétales que l'on trouve sur le massif forestier de Bouconne et de comprendre le fonctionnement de son écosystème.

Randonnée Culture : A la découverte de la Tour du Télégraphe Chappe

La Base de loisirs de Bouconne gère par convention avec l'Office National des Forêts, la Tour du Télégraphe Chappe située

en Forêt Domaniale. Des visites guidées de la tour pour les groupes sont organisées par la Base de loisirs.

Deux possibilités pour se rendre au pied de la Tour du Télégraphe où le guide historien récupère le groupe:

- Randonnée pédestre au départ de la Base de loisirs – 6 km aller/retour sur le sentier n°1 de la Tour (durée totale 2h30 avec la visite).

- Randonnée pédestre depuis la route du Drapeau – 600 mètres aller/retours (durée totale 1h30 avec la visite).

Tir à l'arc : Animation au tir à l'arc

Que ce soit pour une simple découverte ou un enseignement spécialisé, cette activité vous propose de découvrir ce sport sous différentes formes comme le tir sur cible, le tir flûflû ou le tir 3D.

Cette initiation au tir à l'arc permet de travailler la concentration, la maîtrise de soi, le respect des règles et la précision du geste.

Le tir à l'arc permet la redécouverte de son œil directeur et permet un travail postural en fonction de l'autonomie ou de l'aisance de quelque personne. C'est une activité prônée par les kinésithérapeutes et les médecins pour les personnes présentant des douleurs dorsales.

Pour terminer, une collation est servie dans le club house de la Base de loisirs de Bouconne.

N'hésitez pas à nous rejoindre, il y a forcément une activité pour vous !

Venez passer une journée agréable en toute convivialité !

Inscription obligatoire : 20 personnes maximum.



Contact - information - réservation

Base de Loisirs de Bouconne
au 05 61 85 40 10 ou par mail :
animation@bouconne.fr



SALVETAT DANSE

Danse JAZZ

Cette année, le Gala aura lieu le Samedi 29 juin à l'Espace BORIS VIAN. Les places seront en vente à l'Espace Danse aux heures de cours habituels à partir du 3 juin.

Comme d'habitude, aucune place ne sera en vente le soir du Gala. Vous aurez aussi la possibilité de faire une préinscription pour l'année prochaine.

Renseignement :

Claire PLANEZE 06 28 59 51 03

Exposition du LEC

Culture

Levins Education & Citoyenneté
C'est tout

**Peinture
Dessin**

Exposition
Fusain • Crayon • Pastel • Aquarelle
Acrylique • Peinture à l'huile

du 9 au 14 mai

**à l'Espace
Boris Vian**

Heures d'ouverture
Samedi et dimanche (10h-17h)
du lundi au mercredi (14h-17h)

Vernissage
et animation musicale par
l'Ecole de Musique

Samedi 11 mai, à 18h30

Entrée gratuite

Espace Boris Vian - Avenue du Château d'Eau 31800 La Solvetat - Saint-Gilles
Renseignements : M. Wilfried CADET - Tél : 06 63 99 41 42 - www.lecgs.org

COLOMBOPHILIE

Voyageurs Salvetains et Gersois

Les voyageurs Salvetains et Gersois concourent la saison 2019 dans le cadre du programme sportif de l'Entente colombophile Midi-Pyrénées.

Les concours suivants sont programmés :

- 21 avril : Agen 120 km
- 28 avril : Pujols 140 km
- 5 mai : Bergerac 195 km
- 12 mai : Marsac 233kms et Cholet 456 km
- 19 mai : Angoulême 275 km
- 26 mai : Cognac 300 km et Alençon 595 km
- 2 juin : île d'Oléron 350 km
- 9 juin : île de Ré 390 km
- 30 juin : île de Noirmoutier (trophées des îles)

- 23 juin : Caen 680 km
- 6 juillet : Bruxelles 1000 Km (concours international)
- 21 juillet : Cherbourg 750 km
- 28 juillet : Brest 750 km (concours national).

Les pigeons voyageurs seront amenés le samedi sur place par convoi spécial et seront lâchés le dimanche matin à l'aube pour rejoindre leur colombier dans la journée.

Pour tout renseignement :

Tél. : 06 13 18 68 22

ou pigeon-voyageur@laposte.net

Le cyclo salvetain à l'assaut des Pyrénées

Comme chaque année, le Cyclo Salvetain propose à ces adhérents différents séjours. Dans ce cadre, 13 cyclos se lanceront à l'assaut des Pyrénées **du 9 au 16 juin** prochain, cette traversée débutera sur la côte Atlantique à Hendaye pour s'achever à Argelès-sur-Mer, côté Méditerranée.

Ce périple se déroulera en 8 étapes allant de 66 à 123 kilomètres. Les cyclos grimperont

au total 23 cols dont les plus mythiques du Tour de France tels que l'Aubisque, le Tourmalet, l'Aspin, et le Peyresourde.

A l'issue de cette aventure, ces mordus du vélo auront parcouru un total de 770 kilomètres et escaladé près de 18 000 mètres de dénivellé.

Contact : jeanpierremaurette@free.fr



Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

A l'heure où nous écrivons cette expression libre, nous venons juste de débattre en conseil municipal du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui donne les grandes lignes de la politique de la majorité municipale pour l'année 2019.

Nous aurions eu le temps de détailler le budget municipal avant que vous ne receviez votre journal municipal si le maire et son équipe ne nous imposait pas cette rédaction plusieurs semaines à l'avance et l'actualité évoluant nous sommes donc un peu décalés. C'est un moyen de censure déguisé. Nous faisons avec depuis plusieurs années.

ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire)

Depuis 2015, nous assistons à la dégradation des comptes publics et nous voyons une équipe municipale sûre d'elle et satisfaite d'avoir un budget équilibré en fin d'année.

Pour rappel, fin 2013, avant les élections, la commune avait une trésorerie disponible de 3,329 M€ et une dette de 2,815 M€ (source rapport de la Chambre Régionale des Comptes de 2015).

Lors du débat, nous avons vu que la commune avait une dette 4,150 M€. La trésorerie indiquée au Compte Administratif 2017 donne une trésorerie de 0,929 M€ ; ce qui veut dire que lorsque nous gérons la commune, nous pouvons rembourser la dette immédiatement **alors que la gestion de l'équipe majoritaire BVS-PSC donne une extinction de la dette dans 18 ans et cela sans nouvel investissement.**

La politique de la majorité municipale semble s'orienter sur plusieurs critères :

- un accroissement de population qui amène des dotations supplémentaires de l'Etat
- le recours systématique à l'emprunt par manque de capacité d'auto-financement
- des effets d'annonce lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (nouvelle mairie, 3^e école, maison de retraite etc..) mais aucune orientation budgétaire pour financer ces projets

Nous constatons par ailleurs que l'accroissement de population amène une surexploitation des écoles qui se retrouvent aujourd'hui avec plus de 1000 élèves scolarisés soit 150 de plus que lors des élections de 2014. Ce surplus d'enfants scolarisés a un impact important sur les finances de la commune mais l'équipe en place ne l'a pas anticipé et ne s'en inquiète pas pour autant.

Nous voyons aussi que la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement en 2018 n'est que de 175 000€ alors que les dépenses de la commune ont augmenté en moyenne de 300 000 € par an ces 4 dernières années. Nous craignons d'avoir un déficit budgétaire en 2019.

Depuis 2014 nous dénonçons une dérive des finances de la commune et une mauvaise gestion ; en 2019 nous avons malheureusement la concrétisation de nos craintes.

Les élus de la liste « La Salvetat Ensemble »
Pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 27 Mars 2019.

GESTION PAR AMPUTATIONS !

Sidérant le rapport d'orientation budgétaire présenté par M. le maire, ce Jeudi 21 Mars. Ce rapport est une obligation annuelle. Ce devoir apparaît bien trop complexe pour l'équipe majoritaire. Afin de s'y résoudre, notre municipalité achète de façon fort onéreuse ce rapport à un cabinet spécialisé en comptabilité territoriale. Certes, cette pratique bien que marginale est tout à fait légale. Là où il y a à redire, c'est que cet achat sur étagère est taillé à l'emporte-pièce. Un dossier synthétique et générique qui n'intègre aucunement les typicités de notre commune, tel que nos commerces, nos enfants, nos associations ! Bref tout ce qui compose la vie salvétaine. Ces défections en soi sont tout aussi déconcertantes que puérides.

Néanmoins, celles-ci s'additionnent au mode de gestion ahurissant de l'équipe majoritaire. Notre bon maire a une paradoxale philosophie de gestion d'argent public ! Elle se résume à dépenser totalement au jour le jour l'ensemble des recettes municipales ! En terme plus imagé nous sommes administrés par un panier percé. Évidemment, de telles conditions de liquidation évincent toutes possibilités d'économie ! Dans cette sombre magnificence, Feu de plus de 3 millions d'euros de trésorerie bien vite consommés ! Dans de telles conditions, pallier à d'éventuels coups durs obligera sur le moment l'amputation d'un ou plusieurs services. En effet, faute de liquidité, l'impondérable sera payé au détriment du pondérable, qui sera un de nos services en place, ou plus si nécessaire. Soit déshabiller Paul pour habiller Pierre, mais ceci ne complexe absolument pas M le maire qui assume et vante sa théorie de faillite à qui veut bien l'entendre.

	2014	2015	2016	2017	2018	
Excédent brut de fonctionnement euros/habitant	62	35	14	54	21	← Notre capacité d'économie
Dotation relative à la solidarité des communes riches aux communes pauvres (en milliers d'euros)	1130	1073	979	1037	1123	
Nombre d'habitants	6991	7343	7464	7684	8193	
Mandats BVS						

Nous ne faisons plus d'économie, nous vivons grâce à la solidarité des communes riches et par l'accroissement de notre population.

L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse :

jlc.politique@gmail.com / Tél. : 06 64 63 56 04

FESTIVAL

LA SALVETAT
EN SCENE

LEA PACI
FEMMOUZES T.
YOUS MC
BELLY'S EN VRACK
CIE LA LOCOMOTIVE
SENTIMENTAL TRUMPET

DU 05 juillet
AU 07 juillet 2019

CONCERTS • DJ SET • DANSE
FOOD -TRUCK • ESPACES KIDS
MARCHE ARTISANAL • ANIMATIONS
ATELIERS ARTISTIQUES • ASSOCIATIONS

~ Entrée libre ~

+ D'INFOS SUR WWW.LASALVETAT31.FR

 @lasalvetatenscene

Sous toute réserve de changement

